

Velobecane

MANUEL D'UTILISATION

Velobecane

Les tutoriels de montage et d'entretien de votre vélo sont disponibles sur notre site www.velobecane.com section « blog » et sur notre chaîne Youtube Velobecane.

CE MANUEL CONTIENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES POUR LA SÉCURITÉ ET LE FONCTIONNEMENT.

Avant toute utilisation et pour votre confort, lisez attentivement ce manuel et conservez-le pour référence ultérieure.

Vous trouverez votre certificat d'homologation sur la fiche produit de votre vélo sur le site internet

« Modèle conforme aux exigences de sécurité »

1. Notice multi-modèles présentation

Merci d'avoir choisi un Vélo à Assistance Électrique (VAE)
Velobecane.

Note :

- Le signe \triangle indique des conseils importants et des mesures de sécurité impératives. Suivez-les différentes instructions.
- Certaines opérations de réglage, de montage/démontage nécessitent un outillage et une compétence particulière ; ne les effectuer que si vous êtes expérimenté, sinon consultez notre service après-vente à l'adresse : [contact\(at\)velobecane.com](mailto:contact(at)velobecane.com)
- Le signe \square \square indique l'outillage qui vous sera nécessaire pour des opérations de réglage. • Votre VAE possède un numéro de série V protect gravé au milieu de votre cadre qu'il faudra inscrire sur le site Velobecane.com

• Un tutoriel de montage est disponible sur notre chaîne Youtube Velobecane.

La mesure de gonflage pour vos pneus est inscrite sur les flancs de chaque pneu.

\triangle Charge maximale : **120 kilogrammes**. Pour votre sécurité, il convient de ne pas dépasser cette charge maximale lors de l'utilisation de votre bicyclette.

\triangle Adaptez le vélo à votre taille.

2. RÉGLAGES / MONTAGE

2.1 Réglage de la selle

2.1.1 Inclinaison



Ecrou

Desserrez les écrous du chariot de selle à l'aide d'une clé plate 13, 14 mm ou clé allen 6 mm (selon les modèles).

Réglez l'inclinaison de la selle, afin d'obtenir la position la mieux adaptée à votre confort. Serrez les écrous fortement.

2.1.2 Hauteur

Le vélo à assistance électrique permet une position de selle plus basse que sur un vélo classique. Grâce à l'assistance électrique vous fournissez moins d'effort et vous pouvez être assis plus bas pour une meilleure sécurité. Réglez votre hauteur de selle en position assise selon les indications suivantes :

Desserrez l'attache rapide du collier de selle.

Assis sur la selle les pieds chaussés de chaussures adaptées à la pratique du vélo, placez une pédale en position basse, posez un talon sur une pédale, la jambe doit tomber normalement sans être raide. Montez ou descendez la selle pour obtenir une bonne hauteur. En pédalant à l'envers vous ne devez pas vous déhancher.

Pour le calcul de la hauteur, vous pouvez aussi appliquer la formule HS (hauteur de selle) = $0,885 \times EJ$ (entrejambe). Pour mesurer la hauteur d'entrejambe mettez-vous pieds nus et talons espacés de cinq centimètres. Plaquez (sans trop appuyer) un bâton contre votre périnée et mesurez ensuite la hauteur entre le sol et le bâton. Vous obtenez alors

la valeur EJ (entrejambe).

Bloquez l'attache rapide.

Pour les tiges de selle avec suspension, vous ne pouvez pas descendre la selle plus basse que la ligne blanche de la suspension.

ATTENTION :

Ne jamais dépasser la limite de sorties de selle matérialisée par l'inscription « insert mini ». Votre tige de selle ainsi que votre cadre risquent de s'abîmer.

Pour les modèles équipés d'une tige de selle suspendue ne pas insérez la tige de selle plus basse que la tige de suspension (ligne blanche). Votre tige de selle ainsi que votre cadre peuvent s'abîmer.



2.2 Réglage du guidon (cintre et potence)

□ □ Clé hexagonale de 6 mm ou attache rapide (selon modèle).

2.2.1 Réglage hauteur du guidon

Pour les vélos classiques : la hauteur du guidon se règle à l'aide d'une vis hexagonale au centre de la potence. Pour monter ou descendre votre guidon, il suffit de desserrer légèrement cette vis puis de mettre à la position souhaitée et de serrer fortement la vis.

Pour les vélos pliables : vous trouverez une attache rapide pour monter ou descendre votre guidon.

△ATTENTION !

Ne jamais dépasser la limite de sorties de la potence matérialisée par

l'inscription « insert mini ». Il en va de votre sécurité.

△ LE CINTRE BOUGE LORSQUE VOUS BLOQUEZ LA ROUE AVEC VOS JAMBES = SERRAGE INSUFFISANT. [SEP]

△ DIFFICULTÉ POUR FERMER LE LEVIER = SERRAGE EXCESSIF (pour les modèles pliants).

2.2.2 Réglage du jeu de direction

Pour régler le jeu de direction, il faut se référer directement sur le site velobecane.com dans la section « blog - tutoriels » ou bien sur notre chaîne Youtube Velobecane.

△ attention :

- Nous vous déconseillons formellement l'usage de ce produit en compétition sur terrain difficile ou à grande vitesse sur route.
- vérifiez le serrage de la potence sur le Cintre avant toute utilisation.
- Ne modifiez ou ne démontez jamais la potence.
- Si vous ne disposez pas des outils appropriés ou si vous comprenez mal un point de ces instructions, demandez conseil auprès de notre SAV.

2.3 Outil pour réglage des freins

- Clé hexagonale 5 mm.

2.3.1 Comment régler un frein à Disque

Avant d'expliquer comment faire le réglage d'un frein à disque, il peut être utile d'en expliquer le fonctionnement, car contrairement aux freins habituellement rencontrés sur les vélos, la mécanique du frein à disque n'est pas visible.

Principe de fonctionnement :

Le frein à disque fonctionne selon le même principe que le freinage classique sur jante. Ici, ce sont 2 plaquettes qui viennent serrer un disque métallique, et non 2 patins de caoutchouc qui viennent serrer une jante en acier chromé ou plus souvent aujourd'hui en aluminium.

En quelques sortes, le freinage sur jante est un frein à disque de très grand diamètre, qui peut offrir une très grande puissance, mais reste limité par la résistance de la jante à l'écrasement.

Sur les systèmes mécaniques, une traction sur le câble entraîne le levier. Le mouvement de rotation de ce dernier est transformé en un mouvement de translation de faible amplitude, quelques millimètres.

Sur un étrier flottant (voitures, motos...), la poussée ne se fait que sur une plaquette puis l'étrier coulisse légèrement et la deuxième plaquette vient appuyer sur le disque.

Pourquoi le disque est-il perforé ? pour évacuer la chaleur, pour alléger le vélo et enfin pour éviter un encrassement des garnitures. Cependant, ces perforations ne sont pas indispensables. Elles peuvent générer un bruit caractéristique lors des freinages.

Avantages et inconvénients des freins à disque

Le premier avantage est bien sûr la puissance, mais aussi un bon contrôle. Ils ne sont pas sensibles au voilage des roues, permettent un démontage aisé des roues, et le remplacement des plaquettes est facile. L'entretien est minime, et les réglages parfois simples selon les systèmes. Ils sont peu sensibles à la pluie, étant éloignés de la chaussée mouillée, et peu exposés à la boue. Cependant, lorsque les plaquettes sont sales, celles-ci peuvent émettre un grincement désagréable.

Entretien

Les freins à disque nécessitent peu d'entretien ; cependant, veillez à ne jamais projeter d'huile ou toute matière lubrifiante sur le disque ou les plaquettes, par exemple lors de l'entretien de la chaîne ou du dérailleur. Si cela se produisait, il faudrait changer les plaquettes, ou les dégraisser (eau bouillante + détergent). Les garnitures des plaquettes sont poreuses, un simple coup de chiffon ne peut donc pas suffire à les dégraisser.

Éventuellement, si on observe un glaçage des garnitures, un déglacage peut être opéré à l'aide d'un papier de verre fin: faire

glisser la plaquette à plat sans appuyer jusqu'à retrouver un aspect mate.

Vérification d'usure

Les plaquettes sont couvertes d'une garniture; quand celle-ci est usée complètement, les plaquettes viennent frotter sur le disque, usant ce dernier. Il faut donc les changer avant ce stade.

Voici trois façons de contrôler l'usure :

- à l'oreille, le frottement du métal émet un son différent du frottement de la garniture
- sans démontage: on aperçoit les garnitures par l'extérieur, en se plaçant devant l'étrier
- avec démontage: dévisser l'étrier de frein et retirer les plaquettes en retirant la goupille qui les maintient. Généralement, un témoin indique une usure totale. Par exemple, un trou au milieu des plaquettes.

Réglages

A la réception du vélo, vérifiez que les étriers et les disques de frein sont bien vissés et que les étriers sont alignés avec les disques.

Frein relâché, la plaquette mobile doit être parallèle à la surface du disque. Si besoin, le réglage se fait au niveau des fixations.

Desserrez celles-ci, repositionnez l'étrier et serrez. Le contrôle de parallélisme et de distance se fait visuellement. Faites tourner la roue: la plaquette ne doit pas toucher le disque.

Une fois la plaquette mobile bien positionnée au repos, réglez la plaquette fixe. Celle-ci ne doit pas toucher le disque, ni en être trop éloignée.

Agir sur la vis en dévissant, pour éloigner la plaquette du disque, ou en

vissant, pour diminuer le jeu.

Ceci se fait roue en place, au travers des rayons.

Enfin, il reste le réglage du câble, qui se fait comme tout réglage de câble de frein. Un tutoriel est également disponible sur notre chaîne Youtube Velobecane.

2.4 Porte-bagages et garde-boue.^[SEP]

△ Ne chargez pas votre porte bagage plus que la valeur indiquée : **25 KILOGRAMMES**.

Tout dispositif de portage et autres bagages installés par vos soins sur votre porte-bagages (ex : siège enfant – bagages divers, etc.) doivent être compatibles avec les caractéristiques géométriques et de résistance de la bicyclette. **A la réception du vélo**, vérifiez le serrage des vis de votre porte-bagages et garde-boue à l'aide d'une clé hexagonale de 3,4 ou 5 mm (selon les modèles).

△ vous devez réaliser périodiquement un contrôle du serrage des fixations du Porte-bagages et des garde-boue. Ce type de Porte-bagages n'est pas conçu pour tracter une remorque.

Toute modification réalisée sur le porte-bagages par l'utilisateur engagera sa propre responsabilité.

Lorsque le porte-bagages est chargé, des modifications de comportement du vélo sont à prendre en compte (stabilité au vent, distances de freinage, changement de directions etc...). Pour sa sécurité, l'utilisateur doit être conscient de ces modifications de comportement.

Lors de l'installation d'un siège enfant ou de sacoches, un contrôle de sécurité de l'utilisateur est nécessaire (ex : courroies qui pendent, danger de prise dans les rayons, chute à craindre, stabilité de fixation du siège enfant à vérifier, risque de pincement des doigts de l'enfant sous la selle, etc...).

Le réflecteur et le feu arrière de signalisation ne doivent pas être cachés par des bagages ou siège, fixés sur le porte-bagages.

La charge sur le porte-bagages doit être répartie de part et d'autre de celui-ci afin d'assurer une stabilité de l'ensemble lors de la circulation sur la voie publique.

2.5 L'installation des pédales

La pédale avec l'inscription « R » se monte à droite en serrant dans le sens des aiguilles d'une montre.

La pédale avec l'inscription « L » se monte à gauche en serrant dans le sens **inverse** des aiguilles d'une montre.

Pour finir l'installation de vos pédales vous devez **impérativement** les serrer fortement à l'aide d'une clé plate de 15 ou d'une clé à molette.

Une clé pour le montage de vos pédales est disponible sur le site Velobecane.com dans la section « accessoires ».

Velobecane décline toute responsabilité en cas de chute ou de détérioration du vélo lorsque les pédales lâchent à cause d'un mauvais serrage.

2.6 Le fonctionnement de votre fourche suspendue (selon les modèles équipés d'une fourche suspendue)

Vous disposez d'un bouchon bleu sur le côté droit de votre fourche suspendue qui permet de l'ouvrir (activation des suspensions) ou de rendre rigide votre fourche (désactivation des suspensions).

△ Ne pas tourner le bouchon pendant que vous êtes sur le vélo au risque de l'abîmer.

2.7 Éclairage du vélo

Votre vélo est fourni avec :

❖ **Un éclairage avant et arrière.** Les feux sont alimentés par la batterie. La mise en route des feux se fait en appuyant sur le bouton rouge de la commande à côté de votre écran de bord (ou sur l'écran selon les modèles). Le klaxon sur le bouton vert avec le symbole d'une trompette.

△ Maintenez toujours vos éclairages propres et en bon état.

△ Un équipement d'éclairage est obligatoire dès la nuit tombée.

△ Il faut contrôler périodiquement la visserie de vos lampes avant toute utilisation.

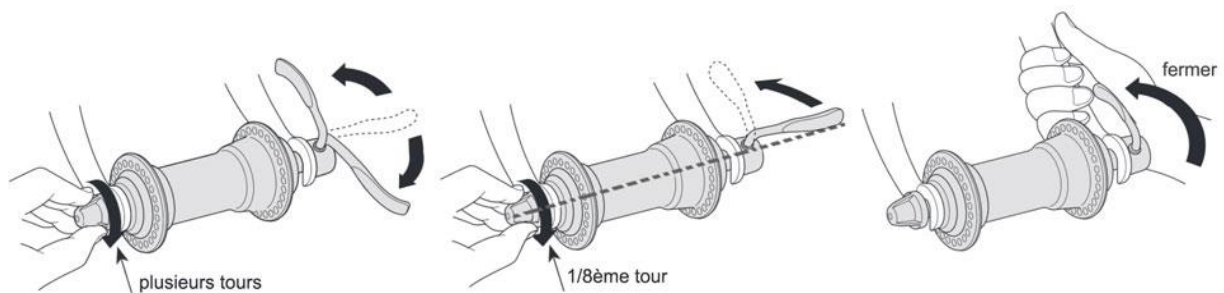
2.8 Contrôle de serrage de votre roue avant (pour les modèles équipés d'une attache rapide)

A la réception d'un modèle de vélo équipé d'une attache rapide sur la roue avant vous devez **impérativement** vérifiez si celle-ci est correctement serrée. Pour cela, il suffit d'essayer d'ouvrir le levier :

Si le levier s'ouvre facilement, alors il faudra serrer l'écrou de l'autre côté puis fermer le levier en sentant une résistance.

Si le levier oppose une résistance vous pouvez le refermer.

Un tutoriel est disponible sur le site Velobecane.com dans la section « blog - tutoriels ».



2.9 Serrage des leviers de fermeture pour le pliage (modèle pliant)

A la réception de votre modèle pliant, vous devez **impérativement** vérifier si les leviers de fermeture et d'ouverture du cadre et de la potence opposent une certaine résistance pour l'ouverture ou la fermeture. Pour cela, il suffit d'essayer d'ouvrir le levier :

Si le levier est trop facile, il faudra dévisser légèrement la petite vis de serrage.

Si le levier oppose une certaine résistance, vous pouvez rouler.

3. UTILISATION DU VAE

3.1 Le changement de vitesses indexées

Votre changement de vitesses mécanique se compose d'un dérailleur externe Shimano.

Le sélecteur de vitesse indexé ou poignée tournante (selon modèle) se trouve près de la poignée droite sur le guidon, actionnez-le pour choisir l'une des positions préréglées (sur certain modèle il y a un second sélecteur de vitesse sur la poignée gauche aussi).

A la réception du vélo, vérifiez que votre dérailleur soit correctement serré à l'aide d'une hexagonale de 5 mm ou 6 mm (selon les modèles).

3.2 Utilisation de votre écran de bord

Votre vélo est équipé de 3 à 5 (selon modèle) assistances électroniques :

1 : position économique. Sur cette position votre VAE consomme moins d'énergie (équivalent position 1 et 2 sur modèle à 5 niveaux).

2 : position moyenne d'assistance (équivalent position 3 et 4 sur modèle à 5 niveaux).

3: position maximale. Sur cette position votre VAE vous fournit la plus grande assistance mais consomme aussi le plus d'énergie (équivalent position 5 sur modèle à 5 niveaux).

Les vitesses montent et descendent à l'aide des boutons « + » et « - ».

3.3 La jauge de la batterie

Selon le modèle de votre vélo, il est soit équipé d'un sélecteur avec des diodes ou bien d'un écran LCD.



Mode : puissance de l'assistance

Power : jauge de batterie

" - " : réduction du niveau d'assistance

" + " : augmentation du niveau d'assistance

" M " : allumage de l'écran



Pour allumer votre écran, vous devez mettre la clé de la batterie sur la position « On » puis rester appuyer sur le bouton «arrêt/marche» pendant 3 secondes. Vous devez rouler avec la clé sur la batterie. Sur l'écran LED, les voyants s'allument successivement pour un test de lecture, et se stabilisent après. Située sur le guidon côté gauche, l'ensemble jauge/sélecteur est à portée de votre vue. Au départ, avec une batterie chargée, tous les points sont au rouge. Vous pouvez ainsi contrôler l'énergie restante et adapter votre allure et votre mode d'assistance.

3.3.1 Les différents options sur votre écran de bord (LCD)

Sur votre écran de bord LCD vous disposez de plusieurs informations :

ODO : signifie le kilométrage complet de votre vélo.

TRIP : signifie le kilométrage journalier.

TIME : le temps de votre trajet en minutes.

ODO MAX : votre vitesse la plus haute durant ce trajet.

ODO AVG : votre vitesse la plus basse durant ce trajet.

Pour réinitialiser le kilométrage journalier :

Maintenez appuyé les boutons « + » et « - » simultanément pendant 3 secondes.

Sur l'écran, va apparaître « tc-n ».

Appuyez une fois sur le bouton « + ».

Sur l'écran, va apparaître « tc-y ».

Appuyez pendant 3 secondes sur le bouton « Power » et le compteur sera à 0.

Votre écran a la possibilité d'être rétro éclairé, pour cela, vous devez maintenir le bouton « + » pendant 3 secondes. Une aide au démarrage est disponible en restant appuyer sur le bouton « - ».

3.4 L'assistance électrique

3.4.1 Fonctionnement

Votre vélo est un Vélo à Assistance Électrique : il est équipé d'un moteur électrique, situé dans la roue arrière. Ce moteur se met automatiquement en marche (si le contact est mis et la batterie chargée) lorsque vous pédalez et uniquement lorsque vous pédalez. La mise en marche de l'assistance est assurée par un détecteur électromagnétique qui coupe l'alimentation du moteur lorsque le

pédalier cesse de tourner ou que vous appuyez sur vos leviers de frein.

Le moteur se coupe également :

- Lorsque vous actionnez l'un des deux freins
- Lorsque vous atteignez la vitesse limite de 25 km/h.

Ce principe permet au moteur de vous donner sa pleine puissance lorsque vous en avez besoin et de faire des « économies d'énergie » lorsque vous

êtes en descente ou lancé sur un sol plat.

Cette gestion de l'énergie permet d'offrir une autonomie plus importante. Ces fonctions et la gestion de l'énergie sont réalisées par un boîtier électronique ou « contrôleur ».

△ Nous vous informons que l'activation ou l'arrêt de l'assistance peut entraîner une accélération ou une décélération brutale.

3.4.2 Performances

La vitesse de l'assistance de votre vélo est limitée à 25 km/h. A cette vitesse, l'alimentation du moteur se coupe automatiquement. L'autonomie de votre vélo dépend de plusieurs paramètres :

❖ **Le poids transporté** : Les performances de votre vélo sont données pour une charge moyenne de 75 kg.

❖ **La température extérieure** : Les performances sont données sur une température extérieure d'environ 20°C. En dessous de cette température les performances diminuent ; toutefois cette diminution n'est vraiment sensible qu'en dessous de 5°C.

❖ **L'usure de la batterie** : Votre batterie est conçue pour vous délivrer des performances pendant une utilisation moyenne de 2 ans. Dans le temps, votre batterie diminue en capacité même lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

❖ **Mais surtout l'autonomie dépend de la nature de votre parcours** : L'autonomie théorique (selon le modèle), s'entend pour une sollicitation du moteur quasi continue sur un sol plat ou peu vallonné (10 à 20% de côtes). Si votre parcours est plat et comprend un pourcentage de descente (même légère), votre autonomie s'en trouve accrue et peut aller jusqu'à 100 km. Si vous montez des côtes de plus de 5% (le moteur « peine » au-dessus de 8% de dénivellation), votre autonomie peut diminuer proportionnellement.

3.5 Le moteur électrique

Situé dans le moyeu de la roue arrière, c'est un moteur électrique

Brushless de 250 watts. Il ne nécessite aucun entretien de votre part et bénéficie d'une garantie fabricant de 2 ans. Bien qu'il soit conçu pour résister à l'eau, il ne doit jamais être lavé avec un jet haute pression. Vous risquez de l'endommager. Ceci entraîne de surcroît l'annulation de la garantie

4. CHARGEMENT DE LA BATTERIE

Le chargeur qui est livré avec votre vélo est conforme aux normes de fabrication CE, et aux standards de protection de l'environnement IEC/EN 60335-1. Il a été conçu spécialement pour recharger la batterie de votre vélo électrique. La durée de recharge de votre batterie dépend de son ampérage.

Pour une batterie 8Ah : environ 4 - 5 heures de rechargement.

Pour une batterie 10Ah : environ 5 - 6 heures de rechargement.

Pour une batterie de 15Ah : environ 8 - 9 heures de rechargement.

Ce temps de charge, dite «lente», est volontaire, dans le but de préserver la vie de votre batterie.

Son fonctionnement est simple : Brancher la prise de sortie du chargeur sur la prise de votre batterie puis brancher la prise sur le secteur. Il est conseillé de mettre sa clé en mode « OFF ».

Sur le dessus du chargeur, une diode témoin s'allume en rouge ou en vert. En rouge, cela signifie que votre batterie est en charge. En vert, cela signifie que votre batterie est chargée. Rien ne s'allume sur la batterie.

4.1.1 Précautions d'emploi (instruction de sécurité)

- Ne branchez pas la prise du chargeur sur le secteur avec les mains humides (danger d'électrocution).
- Toute charge doit être effectuée dans un local ventilé.
- Assurez-vous toujours de la compatibilité du chargeur avec le réseau électrique local.

- Ne pas mettre l'appareil en charge dans un environnement humide ou près d'un produit inflammable ou explosif (toute charge générant une diffusion de chaleur, danger d'incendie ou d'explosion).
- Ne stockez pas l'appareil chaud.
- Ne chargez pas une batterie défectueuse ou hors d'usage.
- Ne laissez pas le chargeur branché et ses connexions à la portée des enfants.
- Ne tentez pas de démonter le chargeur.

4.1.2 Protection du chargeur

- N'exposez pas le chargeur à la pluie.
- Ne laissez pas le chargeur débranché de l'alimentation (220 volts) et branché sur la batterie.
- N'immergez pas le chargeur.
- Ne posez pas d'objet sur le chargeur, ne le couvrez pas.
- Prenez soin des fils électriques d'entrée et de sortie du chargeur.
- Pour protéger le chargeur après une charge longue (plus de 24 heures), débranchez la connexion électrique et laissez reposer l'appareil dans un endroit sec et ventilé.
 - Évitez de laisser le chargeur branché sur le secteur plus de 24H.

△ **ATTENTION** ! Pour votre sécurité, il est interdit d'ouvrir le chargeur (risque de décharge électrique - haute tension). Contactez votre revendeur pour tout problème de panne sur le chargeur.

△ Pour votre sécurité, voir également les pictogrammes au dos du chargeur.

△ En cas d'utilisation trop peu fréquente de la batterie (1 fois tous les 1 mois seulement), la capacité de celle-ci diminue beaucoup plus rapidement qu'en cas d'utilisation régulière. L'énergie d'une batterie provient d'une réaction chimique, qui nécessite d'être activée suffisamment régulièrement afin

de conserver son efficacité.

△ Vous ne devez pas jeter votre batterie ou votre chargeur avec vos déchets ménagers. Un système de collecte sélective pour ce type de produit est mis en place par la plupart des communes, vous devez vous renseigner auprès de votre mairie afin d'en connaître les modalités. Les produits électriques et électroniques contiennent des substances dangereuses qui ont des effets néfastes sur l'environnement ou la santé humaine et doivent donc être recyclés.

△ Votre batterie est recyclable après usage.

4.1.3 Utilisation de votre batterie et entretiens

La batterie est fournie avec 2 clés. En cas de perte de vos clés, contactez notre SAV directement. Il existe 3 positions de serrure :

« On » qui permet d'allumer la batterie (aucun témoin ne s'allume sur la batterie et la clé reste bloquée, car vous devez rouler avec la clé).

« Off » qui permet d'éteindre votre batterie, celle-ci reste sécurisée sur le vélo pour un stationnement (par exemple) et vous pouvez retirer la clé. Ce mode est également le mode de rechargement de votre batterie.

«Push Unlock » pour accéder à ce mode, vous devez enfoncer votre clé et tournez la clé. Ce mode permet de retirer votre batterie du vélo. Pour remettre votre batterie, vérifiez que la clé est bien sur ce mode également.

Un tutoriel est disponible sur notre site Velobecane.com dans la section «blog - tutoriels ».

Quelques conseils pour garder le plus longtemps votre batterie :

- Recharger votre batterie 1 fois par mois au minimum
- Ne stockez pas votre batterie déchargée, elle pourrait passer en décharge profonde et nuire à sa durée de vie.
- Stockez votre batterie sous une température ambiante de 20°C. - Ne pas laisser votre batterie exposée en plein soleil pendant une longue durée
- Ne pas insérer d'objet métallique dans la batterie ou l'orifice du chargement ce qui peut provoquer un court-circuit et réduire la durée de vie de votre batterie.

5. CONSEILS POUR AUGMENTER L'AUTONOMIE

Afin d'économiser l'énergie de votre batterie et donc d'augmenter l'autonomie de votre vélo, nous vous proposons quelques conseils.

- **Au démarrage** : réglez votre assistance, en position 1 et choisissez un développement moyen sur le dérailleur. Si votre parcours est en côte, positionnez le dérailleur sur le petit développement.
- **Dans les embouteillages** : réglez l'assistance en position 1 et votre dérailleur en petit développement ou développement moyen suivant la fréquence des arrêts que vous devrez effectuer.
- **Démarrage en côte** : avant de vous arrêter, réglez votre dérailleur en petit développement, réglez l'assistance en position 2 ou 3.
- **Monter une côte plus forte** : si vous montez une côte et que la vitesse devient trop réduite, vous pouvez opter pour le mode 3. Vous allez alors sentir l'assistance augmenter. Si cela est insuffisant, positionnez votre dérailleur sur le petit développement (votre consommation d'énergie devient plus forte et votre autonomie en sera réduite).
- **Parcours sans arrêt** : votre parcours est sans obstacle (sans feu rouge, ni embouteillage ou parcours en campagne) vous pouvez alors régler votre vélo en vitesse de croisière. Choisissez le mode 2 et réglez le dérailleur sur le grand développement. Ainsi vous pourrez aller plus vite tout en économisant de l'énergie.
- **En descente** : vous arrêtez de pédaler (roue libre) ou vous pédalez normalement sans effort en adaptant votre vitesse et vous vous laissez porter doucement.
- **Pour plus d'autonomie** : démarrez en position 1 ou 2. Une fois votre vélo lancé, changez pour le mode 3 et réglez le dérailleur sur le grand développement. Gardez une vitesse constante, votre autonomie sera plus importante.

6. ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE VOTRE VELOBECANE

6.1 Entretien & Maintenance

La chaîne de votre VAE est sollicitée, surtout si vous utilisez des modes d'assistance élevée. Vérifiez régulièrement son usure et remplacez-la régulièrement. Prenez régulièrement le temps de vérifier qu'aucun maillon ne soit déformé ou ouvert car il pourrait se rompre en roulant et entraîner votre chute.

1 // Avant & après chaque sortie

- Contrôlez les freins.
- Contrôlez la pression des pneumatiques et d'éventuels dommages (la pression est indiquée sur le flanc de votre pneu).
- Contrôlez le serrage de roues.
- Contrôlez le serrage de la potence et du cintre.
- Contrôlez le serrage du porte-bagages, garde-boue et accessoires.
- Contrôlez le bon fonctionnement de la fourche télescopique (si équipé)
- Entreposez soigneusement votre vélo dans un endroit propre et sec.
- Recharger votre batterie.

2 // Tous les mois

- Inspectez la présence éventuelle de jeu dans la potence et le cintre.
- Contrôlez la roue libre ainsi que la chaîne qui sont soumises à une plus grande usure sur un vélo électrique (VAE).
- Contrôlez les dérailleurs, lubrifiez-les si besoin.
- Contrôlez l'usure des plaquettes, remplacez-les si besoin.
- Contrôlez le voile des roues, la tension des rayons.

- Contrôler le serrage des vis du porte-bagages, garde-boue, lampes et accessoires sur le vélo.

3 // Tous les six mois (en fonction de la fréquence et du type d'utilisation).

- Contrôlez et graissez les moyeux de roues, jeu de direction, toutes les pièces en frottement.

△**ATTENTION !** Ne jamais pulvériser d'huile sur la chaîne sans avoir préalablement protégé les disques de frein. Sans ça, de fines gouttelettes peuvent venir polluer le disque et les plaquettes et ainsi réduire fortement les performances de freinage.

Ne jamais nettoyer le vélo à l'aide d'un karcher ou jet à haute pression.

Des tutoriels d'entretiens et de maintenance sont disponibles sur notre chaîne Youtube Velobecane.

6.2 Maintenance

Comme tout composant mécanique, un vélo subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans les zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et doit être remplacé.

△ Ne pas utiliser de lubrifiant sur la surface des jantes ni sur les pneus ainsi que sur les plaquettes de frein avant et arrière.

7. LA SÉCURITÉ— RECOMMANDATIONS

Contrôlez régulièrement les points suivants :

- Le gonflage de vos pneus.
- Le serrage des roues.
- Le freinage.
- Le rechargement de votre batterie.
- Les vis des garde-boues et porte-bagages.
- Le serrage des disques de frein.
- La tension des rayons.

Du fait de son poids et de l'inertie due au moteur, prévoyez largement les distances de freinage de votre vélo à assistance électrique, surtout par temps de pluie.

Votre vélo à assistance électrique est un vélo adapté à une utilisation en ville et pour les randonnées sur route (selon modèle).

Sur la voie publique, toute personne circulant à bicyclette doit respecter et appliquer les prescriptions du code de la route du pays où il se trouve ainsi que les exigences légales concernant ce type de transport (ex : éclairage, signalisation, port du casque (conseillé) dispositif réfléchissant etc ...).

Pour une utilisation sûre de votre bicyclette nous vous recommandons de vérifier et de contrôler périodiquement : les freins (usure des plaquettes) l'état des jantes et des rayons (usure des jantes et des rayons) l'état des pneumatiques, de la direction (fixations, serrage des écrous de roues et de tous autres organes spécifiques à votre véhicule). Les jantes doivent être lisses, sans fissures, rupture ou déformation. Si vous remarquez une anomalie quelconque sur les jantes, veuillez les faire réviser immédiatement. Il est également important pour votre sécurité de remplacer les composants critiques qui présentent une usure ou autres problèmes (ex : pneumatiques, jantes, etc...) par des pièces d'origine. Adressez vous à votre revendeur.

△ Ne Pas s'asseoir sur le vélo, lorsque celui-ci est maintenu par la béquille, elle risque de se casser et de vous faire chuter brutalement.

Restez vigilant, ne vous attardez pas sur la consultation de l'écran de la bicyclette quand vous roulez. Pour votre sécurité, il est conseillé d'allumer systématiquement l'éclairage du vélo.

Le port du casque est fortement recommandé.

Le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire hors agglomération en cas de circulation la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante.

Pensez à entretenir votre vélo tous les 3 mois/1000 Km.

Ne pas stocker la batterie dans un endroit humide et il faut la recharger une fois par mois au minimum.

8. CONDITIONS DE GARANTIE

Votre facture d'achat fait office de garantie.

La garantie de votre vélo est nominative et s'applique uniquement pour le premier propriétaire du vélo.

Le non-respect de cette clause ou la modification des caractéristiques techniques entraîne automatiquement l'annulation de la garantie.

La garantie est refusée lorsque les avaries sont dues :

- A un manque d'entretien, à un montage défectueux ou incomplet
- En cas d'accidents ou d'autres conditions d'utilisation anormale (utilisation à deux, surcharge, sauts, wheelies, acrobaties ou toute autre chose de la sorte) même passagère.
- En cas d'accidents d'éléments ou d'agents extérieurs (catastrophe naturelle, incendie, humidité).
- A de mauvais réglages de l'utilisateur.
- La garantie n'est pas valable pour une utilisation en compétition ou pour une utilisation à titre professionnel.

Ne sont pas compris dans le cadre de la garantie l'usure normale des pièces telles que :

- Le système de freinage (câble, gaine, plaquettes, disque, étrier et leviers de frein).
- Le système de transmission (chaîne, roue libre, manivelles, boîtier de pédalier, pédales, gaine, câble, dérailleur, manette de dérailleur et patte de dérailleur).
- Les roues (pneus, chambre à air, fond de jante, jantes, rayons et moyeux).
- Le poste de pilotage (tige de selle, selle, collier de selle, chariot de selle, potence, cintre, jeu de direction, fourche et poignées).
- L'éclairage avant et arrière du vélo.

Durée de garantie :

- 2 ans le cadre du vélo (hors système de pliage).
- 2 ans les pièces électroniques (moteur, contrôleur, écran, capteur de pédalage et faisceau de câble).
- 1 an de batterie (hors barillet).

Toute période d'immobilisation de plus de 7 jours, pendant la période de garantie, prolonge la garantie de la durée de cette immobilisation. La garantie ne donne droit à aucune indemnité en espèces ou en nature pour immobilisation du vélo pendant la durée de la garantie. De plus, vous bénéficiez de la garantie légale, conformément aux dispositions du code civil.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à une mauvaise utilisation, au non-respect des précautions, ou aux accidents, ni à un usage incorrect ou un usage commercial du vélo. Ce vélo est à usage personnel et non professionnel.

Chaque composant électronique est définitivement fermé. L'ouverture d'un de ces composants (batterie, écran, moteur, contrôleur, etc...) peut porter atteinte à l'intégrité physique des personnes ou au système. L'ouverture ou la modification d'un composant du système annulera la garantie du vélo. La garantie ne couvre pas les pièces fissurées ou brisées ou présentant des traces de chocs visibles.

Pour faire valoir votre garantie contactez notre SAV depuis notre site www.velobecane.com

ATTENTION ! Ne confondez pas entretien et garantie. Les révisions d'entretien et les réglages ne peuvent être effectués gratuitement au titre de la garantie.

